



UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE

COMMUNIQUE DE L'USP du 24 novembre 2023

## Bête et méchant

La position prise par le Sénat le 7 novembre 2023 concernant l'aide médicale d'état (AME) ne mérite pas d'autre qualificatif.

Que ne faut-il pas faire pour se rallier la bête immonde...

Comme le rappelait l'USP dans son [communiqué du 19 avril 2022](#), penser que la suppression de l'AME, outre la nausée qu'elle provoque pour nous, amènerait des économies, est un mensonge éhonté.

Cette proposition est dénoncée par toutes les organisations humanitaires. C'est une erreur humaine et sanitaire. Elle va complètement à l'encontre des politiques de prévention en santé. La suppression de l'AME empêcherait l'accès aux soins, provoquerait des retards de soins et donc une aggravation des pathologies des personnes concernées. Par effet domino, notre système de santé, déjà en grande difficulté, serait encore plus entravé (encombré ?).

Elle aggraverait les épidémies et serait susceptible de faire réapparaître des maladies presque éradiquées grâce au maillage de notre système de santé.

La suppression de l'AME n'a pas d'autre conséquence (ou intérêt) que celle de nuire à une population déjà en grande fragilité.

L'USP s'associe à l'initiative du Tour de France santé et de nombreuses organisations, a signé le [communiqué](#) et appelle à signer la pétition.

La pétition est en ligne : <https://www.mesopinions.com/petition/sante/suppression-aide-medicale-etat/221245>

Delphine Glachant, vice-présidente  
Pierre Paresys, vice-président  
Philippe Gasser, membre du CN